

Image not found or type unknown



Reconnaissance de paternité

Par **mylène**, le **29/11/2011** à **10:20**

Bonjour, je suis française et vit en France, mon compagnon est Bangladeshi et vit au Bangladesh. J'aurais aimé savoir si il est possible pour lui :
1) de faire une reconnaissance anticipée de paternité (au Bangladesh)
2) une reconnaissance de paternité à la naissance ? (au Bangladesh cela existe-t-il ?)
3) dois-je accoucher au Bangladesh pour faciliter les formalités (sachant qu'on refuse même un visa touristique à mon compagnon pour venir en France) ?
En vous remerciant...